AVIS D'APPEL D'OFFRES GT2021-03





La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour des travaux de pavage pour l'année 2021. Ces travaux devront être effectués à différents endroits dans la Ville et être effectués principalement entre le 1^{er} et 21 août 2021.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **mardi 19 janvier 2021** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse <u>www.seao.ca</u> ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres GT2021-03** – **Travaux de pavage 2021 – Soumission** », le nom et l'adresse du soumissionnaire, la date et l'heure limites de réception des soumissions ainsi que l'adresse de l'Hôtel de Ville ci-dessous.

Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du Greffe à l'Hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7V 8P4, au plus tard à 10h30 le vendredi 5 février 2021, où elles seront ouvertes publiquement à 10h35.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Le présent appel d'offres est régi par les accords ACCQO, AQNB et ALEC.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer avec Monsieur Alain Perreault, Technicien en infrastructures municipales, à l'adresse courriel suivante : aperreault@ndip.org et/ou par téléphone au 514-453-4128 poste # 3234.

Fait à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 19 janvier 2021.

Catherine Fortier-Pesant Greffière

/sb